



**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD**  
Procès-verbal du  
**3<sup>e</sup> CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT du 4 décembre 2024, 18 h 30**  
À la bibliothèque de l'école de la Marelle

**Présences :**

- Madame Mélanie Savoie, présidente
- Madame Aryane Dufresne Bernatchez, vice-présidente
- Madame Ariane Bélanger Fortin, parent
- Madame Mireille Veilleux, parent, représentante du comité de parents
- Madame Marie-Ève Cyr, parent
- Madame Émilie Bilodeau, parent substitut
- Madame Audrey Bilodeau, parent substitut
- Madame Sophie Masson, personnel enseignant
- Madame Marie-Claude Nicole, personnel enseignant
- Madame Catherine Chabot, personnel enseignant
- Madame Carole Chabot, directrice
- Monsieur François-Michel Bolduc, directeur par intérim
- Madame Claire Gagnon, personnel du service de garde
- Madame Andréanne Samson, personnel de soutien
- Monsieur Dave Ouellet, représentante de la communauté
- Monsieur François Gagnon, représentante de la communauté
- Monsieur Marie-Claude Fournier, représentante de l'OPP

**1. Mot de bienvenue de la présidente et vérification du quorum**

Ouverture de la séance à 18 h 35 et vérification du quorum. Madame Mélanie Savoie souhaite la bienvenue à tous. Madame Savoie préside la rencontre.

**CÉ-2024-12-04  
#01**

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame Savoie fait la lecture de l'ordre du jour. L'adoption est proposée par Marie-Ève Cyr et appuyée par Sophie Masson.

**CÉ-2024-12-04  
#02**

**3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre**

L'adoption est proposée par Aryane Dufresne Bernatchez et appuyée par Marie-Ève Cyr.

**4. La parole au public**

Aucun public n'est présent.

**5. Mot du représentant de la communauté**

	<p>Monsieur Dave Ouellet mentionne qu'un skate parc sera aménagé au parc Vincennes au printemps 2025.</p>	
	<p><b>6. Mot du Comité de parents</b></p> <p>Madame Mireille Veilleux mentionne que deux rencontres du comité de parents ont eu lieu. Elle est aussi parent délégué à la fédération des comités de parents du Québec (1 parent par CSS, 5 rencontres par année, consultations du ministère de l'éducation). Le plan triennal a été déposé cette semaine (prévisions de fréquentation dans les écoles). Ce plan est basé sur les informations venant du gouvernement au sujet des naissances (cela ne tient pas compte des nouveaux quartiers ou des nouveaux arrivants à Beaumont).</p> <p>Madame Veilleux présente les chiffres du plan triennal. Pour 2024-2025, une augmentation de 199 élèves est prévue pour le CSS en entier. Pour l'école la Marelle, que fréquentent 298 élèves en 2024-2025, la prévision est de 306 élèves pour 2025-2026, 310 pour 2026-2027 et 309 pour 2027-2028.</p> <p>La capacité de l'école la Marelle est de 264 élèves. D'autres écoles du CSS ont cet enjeu de surpopulation alors que d'autres écoles voient une décroissance du nombre d'élèves.</p> <p>Pour obtenir des subventions, les locaux du territoire doivent déjà être occupés. Une demande a été faite pour la transformation du gymnase en classe et la construction d'un gymnase double. Monsieur Ouellet précise que la demande de subvention était possible en raison de l'occupation du gymnase qui est problématique. Cette année, les élèves de 5<sup>e</sup> année vont faire leurs cours d'éducation physique à Saint-Michel.</p> <p>Madame Savoie croit que le ministère pourrait améliorer la façon de faire les prévisions. Madame Veilleux mentionne que les autres informations (par exemple, les nouveaux quartiers) sont disponibles en annexe. Le calcul du nombre de locaux disponibles se fait par territoire.</p> <p>Madame Veilleux mentionne que les parents bénévoles peuvent recevoir des rubans or, argent et bronze pour leur implication parentale. Les noms peuvent être soumis en début d'année prochaine. Nous pourrions en rediscuter à l'hiver.</p> <p>Une rencontre a lieu la semaine prochaine pour une possible ouverture d'école alternative (Freinet) à Saint-Charles. Si ces locaux sont utilisés à ces fins, cela changera le portrait des locaux disponibles sur le territoire. Certains enfants pourraient quitter pour cette école.</p> <p>Madame Savoie mentionne que les discussions à propos du manque de locaux seront ramenées par le CSS.</p>	

	<p>Madame Veilleux ajoute qu'une discussion à propos des critères d'admission dans une école a aussi eu lieu. En haut de liste, les enfants du territoire et la fratrie seront priorisés. En bas de liste, les élèves de l'extérieur du territoire ayant fait une demande de dérogation pourraient se voir refuser des places en cas de manque de places.</p> <p>Madame Marie-Claude Fournier mentionne que le comité <i>Touche pas à mon école la Marelle</i> est encore actif (Martin Lyonnais, Anne-Catherine Dion). Il sera important de rester en contact avec eux.</p>	
	<p><b>7. Mot de la représentante de l'OPP;</b></p> <p>Madame Fournier, qui a été élue présidente de l'OPP tentera de venir aux rencontres du CÉ.</p> <p>À la suite de l'AGA, un sondage a été envoyé et une vingtaine de parents ont manifesté de l'intérêt pour s'impliquer dans les projets de l'OPP.</p> <p>Une première rencontre a eu lieu. Sept parents étaient présents avec Maggie, qui est l'enseignante faisant le pont entre l'OPP et l'école. Un parent est responsable de chaque projet. Quelques idées de projet ont été soumises. Si un projet prend forme, madame Fournier va venir le présenter au conseil d'établissement. Un document de présentation des projets a été réalisé. Madame Fournier a aussi préparé un questionnaire qui peut être utilisé pour soumettre des projets plus officiellement à l'OPP. Des codes QR ont été distribués et une adresse courriel (<a href="mailto:OPPlamarelle@gmail.com">OPPlamarelle@gmail.com</a>) a été créée. Plutôt que d'écrire les idées dans les procès-verbaux du conseil d'établissement, les demandes officielles seront acheminées à l'OPP par le biais du formulaire : <a href="https://forms.gle/s9qr2sSoMxqdiTTL6">https://forms.gle/s9qr2sSoMxqdiTTL6</a>.</p> <p>Madame Fournier mentionne que l'OPP et la Course des Moulins sont deux entités distinctes.</p> <p>Marché de Noël : 5 parents ont aidé pour faire 6 ateliers. La participation des parents a été beaucoup moindre que l'an passé. Les professeurs responsables du marché de Noël ont décidé d'en prendre plus, et les enseignants se sont impliqués, ce qui a laissé moins de place aux parents cette année que l'an dernier.</p> <p>Activités de Noël : Des parents vont être présents le 20 décembre pour faire du maïs soufflé.</p> <p>a) Suivi sur la soirée conférence identité numérique;</p> <p>Le Ciel est le Centre d'intelligence émotionnelle en ligne. Un atelier en ligne peut être offert pour les parents. Une contribution volontaire est demandée. Un</p>	

	<p>groupe de discussion pourra avoir lieu par la suite. L'atelier se nomme « Bien être numérique en famille pour enfants ».</p> <p>Madame Fournier propose le mardi 28 janvier à 19 h. L'atelier est en direct. Les membres du CÉ sont intéressés à ce que madame Fournier aille de l'avant. La rencontre aura lieu à la bibliothèque.</p> <p>Madame Savoie rappelle qu'il avait été convenu que le montant disponible pour le conseil d'établissement était donné à l'OPP. Il est voté que 50 \$ peuvent être donnés à l'organisme. Monsieur Bolduc trouvera un membre du personnel qui pourra être présent pour l'événement.</p> <p>Madame Savoie mandate l'OPP de composer un courriel pour l'invitation aux parents. Il sera envoyé par la secrétaire de l'école. Un message pourra également être publié sur la page Facebook.</p> <p>Madame Veilleux annonce qu'une conférence sera probablement offerte en mars sur la santé, le bien-être et l'activité physique.</p> <p>b) Ciel, bien-être numérique;</p> <p>Ils pourraient offrir un atelier pour les enfants. Ils communiqueront avec madame Fournier au mois de mai pour trouver une place pour la prochaine année. L'atelier est offert pour les 9-12 ans. Madame Catherine Chabot propose d'apporter le point en assemblée générale des enseignants pour voir si cela les intéresse. Madame Savoie propose d'attendre après la conférence pour les parents avant de prendre une décision.</p>	
	<p><b>8. Mot du service de garde</b></p> <p>Madame Claire Gagnon rappelle qu'il avait été demandé lors de la dernière rencontre d'envoyer un rappel pour l'utilisation des micro-ondes. Un message a été ajouté dans l'info-parents du service de garde. Cela n'a pas amené de changements. Un mot a ensuite été envoyé dans les boîtes à lunch. Il y a peut-être eu une légère diminution, mais cela n'a pas duré. Une réunion d'équipe a eu lieu aujourd'hui. Les éducatrices mentionnent qu'il y a encore beaucoup de lunchs à réchauffer. La collaboration des enseignants pour que les éducatrices débutent avant l'heure du diner aide. En 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année, 4 micro-ondes sont à leur disposition. Ils sont autonomes et cela se passe très bien.</p> <p>Madame Savoie a trouvé que le mot n'était peut-être pas suffisamment directif. Madame Gagnon ne souhaitait pas que les parents reviennent contre les éducatrices comme lorsque la décision de ne plus permettre les micro-ondes a été renversée.</p>	

	<p>Madame Marie-Ève Cyr propose que le CÉ fasse un message plus directif. Madame Savoie propose que madame Gagnon compose le message, qui pourra être signé par le CÉ. Le message devra être plus directif (À la suite de l'envoi du courriel et du message papier qui a été envoyé, nous n'avons pas observé de diminution...)</p> <p>Si ce message ne fonctionne pas, il est proposé que des enfants fassent une vidéo (ou un témoignage d'éducatrice).</p> <p>Madame Gagnon annonce qu'une éducatrice quittera à la fin du mois de décembre. Une nouvelle éducatrice arrivera en janvier. Il manque encore un poste, mais cela fonctionne quand même assez bien.</p>	
	<p><b>9. Suivi du budget</b></p> <p>a) Compte-rendu;</p> <p>Monsieur Bolduc explique que des surplus ont été retournés au CSS (environ 42 000 \$). Un montant destiné à des projets spéciaux nous appartient toujours (environ 25 000 \$). Un montant pour la formation du personnel a aussi été conservé.</p> <p>Les surplus provenaient du service de garde.</p> <p>Actuellement, dans le budget de cette année, nous sommes à un déficit de 57 131 \$. Dans la gestion décentralisée, le déficit est de 87 109 \$.</p> <p>Le service de garde est actuellement à -150 000. Des subventions sont à venir et les parents paient à chaque mois. Cela va se résorber au fil de l'année.</p> <p>Le soutien scolaire ajouté cette année va jouer sur le budget. Pour cette raison, il est difficile de prévoir si nous allons vers des surplus ou non pour cette année.</p> <p>Monsieur Bolduc invite les membres du CÉ à le consulter pour voir les détails du budget.</p> <p>Madame Gagnon demande si un montant aurait pu être conservé pour l'achat d'un cabanon (conteneur) pour ranger le matériel de jeux extérieurs. Cela aurait pu être acheté avant la fin de l'année (30 juin). En sachant qu'un surplus était prévu, la décision aurait pu être prise. Madame Gagnon pourrait demander une soumission pour que nous ayons une idée du coût, advenant le cas où un surplus serait finalement prévu.</p> <p>Madame Dufresne Bernatchez se demande si la municipalité acceptait l'idée du conteneur. Madame Gagnon précise que cela doit être résistant et qu'il est possible que cela soit tout de même beau.</p>	

<p><b>CÉ-2024-12-04 #03</b></p>	<p>Madame Savoie rappelle son questionnement à propos des surplus du service de garde qui servent à éponger les déficits au CSS. Les parents paient le montant maximum autorisé. Madame Veilleux va apporter ces questions au comité de parents.</p> <p>Madame Savoie questionne monsieur Bolduc sur la prévisibilité des montants qui serviront à l'aide scolaire. Une partie est payée par le service de garde (surveillances du midi, récréations). Madame Savoie propose que le CÉ mandate la direction de faire un calcul plus précis pour pouvoir faire des prévisions et que Claire puisse prévoir les achats nécessaires.</p> <p>b) Présentation de suggestion de dépenses associés aux surplus du service de garde (à adopter à la prochaine rencontre);</p> <p>Monsieur Bolduc explique que les locaux de classe sont actuellement utilisés par le service de garde. Madame Gagnon a proposé que certains surplus du service de garde puissent être redonnés aux classes qui sont toujours utilisées pour le service de garde. Les enseignants ne peuvent alors pas travailler dans leurs classes. Cela a déjà été fait. Un calcul au prorata (en fonction du budget restant) pourrait être fait afin de récompenser davantage les enseignants des classes qui sont plus utilisées. Les membres du CÉ réagissent positivement à cette idée.</p> <p>Madame Émilie Bilodeau ramène le sujet de l'application Hop Hop qui avait été abordé en 2023-2024. Madame Gagnon explique qu'en n'ayant pas ce service, le ratio peut être plus bas. Cela permet aussi aux parents de voir les éducatrices en action.</p> <p>Proposé par Aryane Dufresne Bernatchez. Appuyé par Marie-Ève Cyr.</p>	
	<p><b>10. Présentation de l'évaluation et des résultats du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (reporté à la prochaine rencontre, consulter la capsule sur le sujet si pas déjà fait)</b></p>	
	<p><b>11. Suivi date de déclaration de la clientèle</b></p> <p>Lors de la dernière rencontre, madame Savoie a lu la lettre composée pour proposer un changement de date pour la déclaration de clientèle. La lettre est remise à madame Veilleux, qui abordera le sujet avec le comité de parents.</p>	
	<p><b>12. Suivi plateau de deck hockey</b></p> <p>a) Soumission à venir pour la structure;</p>	

	<p>Monsieur Bolduc explique que nous sommes en attente de la soumission. Le soumissionnaire va envoyer les coûts pour mettre des poteaux coulés dans le ciment pour tenir les bandes. Par la suite, une demande sera faite par les élèves au conseil municipal pour qu'ils contribuent à l'installation des poteaux de métal aux deux extrémités du terrain. Monsieur Ouellet a déjà abordé le sujet au conseil municipal.</p> <p>b) Suivi pancarte pour interdiction roues sur surface;</p> <p>Les bâtons avec des palettes « tapées » ainsi que les roues sont interdites sur la surface. Cela fera l'objet de la présentation par les élèves.</p> <p>c) Suivi rencontre avec M. Canac-Marquis et le maire M. Christopher;</p> <p>Lorsque la soumission sera faite, ces personnes seront contactées.</p> <p>d) Présentation du projet au conseil municipal par les élèves;</p> <p>Des élèves seront sollicités pour la présentation du projet au conseil municipal. Les parents du conseil d'établissement et les enseignants seront également invités.</p>	
<p><b>CÉ-2024-12-04 #04</b></p>                       <b>CÉ-2024-12-04 #05</b>	<p><b>13. Activité voyage 6<sup>e</sup> année</b></p> <p>a) Adoption du budget;</p> <p>Les élèves de 6<sup>e</sup> année iront à Toronto trois jours. Le coût est de 679 \$ par élève. Des parents ont voulu savoir s'ils pouvaient assister au voyage avec les enfants. Pour l'instant, il resterait des places pour des adultes.</p> <p>Monsieur François Gagnon se questionne sur l'objectif du voyage. Madame Savoie explique que celui-ci se déroule dans le cadre du projet d'anglais-intensif.</p> <p>Proposé par Sophie Masson. Appuyé par Marie-Ève Cyr.</p> <p>b) Activité de financement (calendrier);</p> <p>Les groupes d'élèves de 6<sup>e</sup> année qui participent au projet feront une collecte de cannettes, des cartes à gratter et un calendrier. Un versement de 100 \$ a été fait. Le montant restant pourrait être diminué si des activités de financement ont lieu.</p> <p>Proposé par Claire Gagnon. Appuyé par Marie-Claude Nicole.</p>	

	<p><b>14. Sommet musical 2024;</b></p> <p>Le Sommet musical a lieu à l'école les Perséides le 6 décembre prochain. Le départ se fera de l'école.</p>	
	<p><b>15. Suivi sur la propreté de l'école</b></p> <p>Madame Matte, la responsable des ressources matérielles du CSS est venue à l'école. Elle avait invité l'un des patrons de la compagnie Eurêka qui s'occupe de l'entretien. Elle a demandé à la compagnie d'améliorer les services. Monsieur Bolduc a déjà remarqué une différence. Les heures de la conciergerie seront aussi changées. La compagnie devra venir faire le grand ménage pendant les fêtes si la situation ne s'est pas améliorée. Si la situation n'est pas réglée après les fêtes, un changement de compagnie sera fait.</p> <p>Madame Nicole témoigne que des élèves ont fait des commentaires positifs.</p>	
<p><b>CÉ-2024-12-04 #06</b></p>	<p><b>16. Sujets divers d'information</b></p> <p>a) Information anxiété</p> <p>Madame Audrey serait prête à faire une soirée d'information aux parents au sujet de l'anxiété. Elle a écrit un petit livre sur le sujet. Un sondage a déjà été envoyé aux parents par courriel. La date retenue est le 17 décembre.</p> <p>Proposé par Aryane Dufresne Bernatchez. Appuyé par Marie-Ève Cyr.</p> <p>b) Achats, budget de la course des moulins</p> <p>L'achat de 20 casques a été fait au montant de 1862 \$.</p> <p>Madame Veilleux rappelle que l'utilisation des montants doit être prévue avant. L'achat de skis de fond avait été prévue avec l'argent de la Course des Moulins. Il a ensuite été décidé qu'il n'était pas possible de ranger les skis de fond et que l'intérêt était peut-être moins grand qu'anticipé.</p> <p>Aryane Dufresne-Bernatchez fera une proposition des achats qu'il sera possible de faire avec l'argent engendré par la Course des Moulins.</p> <p>c) Coquilles restantes dans la régie interne du conseil d'établissement</p> <p>Madame Savoie a relu la régie interne et il reste des coquilles. Les corrections à faire seront envoyées à la secrétaire Marie-Ève, qui fera les corrections.</p>	

	<b>17. Date de la prochaine rencontre</b>  La prochaine rencontre aura lieu le 22 janvier 2025 à 18 h 30.	
<b>CÉ-2024-12-04 #07</b>	<b>18. Levée de la séance</b>  Il est proposé par Mélanie Savoie et appuyé par Ariane Bélanger-Fortin de lever la séance à 20 h 30.	

\_\_\_\_\_  
François-Michel Bolduc, directeur par intérim

\_\_\_\_\_  
Mélanie Savoie, présidente